



OFFRE D'EMPLOI

DIRECTEUR D'ETABLISSEMENT PATRIMONIAL - ARCHIVES COMMUNAUTAIRES (H/F)

Sous l'autorité de la Direction Générale adjointe des services, vous êtes en charge de la gestion et de la valorisation des fond d'archives publiques, et vous en assurez également la gestion administrative, juridique, financière et technique.

Votre lieu de travail sera basé sur la commune de Menton.

Vous serez mis à disposition des communes du territoire.

MISSIONS :

- Mise en œuvre et suivi des procédures administratifs, juridiques et techniques visant à la protection, la conservation, l'analyse et l'études des fonds d'archives publiques de la structure
- Définition et mise en œuvre d'une politique de conseil, de contrôle, d'enrichissement et de collecte de fonds d'archives
- Organisation et mise en œuvre de projets culturels de valorisation et de médiation des fonds d'archives et de l'histoire d'un territoire
- Organisation et programmation d'intervention en vue de conservation et de restauration des fonds d'archives
- Conseil aux communes de la CARF sur la gestion de leurs archives
- Traitement et classement des fonds
- Recherches scientifiques et administratives
- Gestion budgétaire

PROFIL :

- Master en archivistique ou licence pro métiers de l'information : archives, médiation et patrimoine
- Connaissance des outils informatiques (bureautique et métier)
- Maîtrise des logiciels métiers et logiciels d'infographies appréciées.
- Rigueur, Réactivité, esprit d'analyse et synthèse, qualités relationnelles
- Compétences juridiques : différentes procédures à suivre (suivi, compréhension et application)
- Diplomatie et adaptabilité : relations pour la mise en œuvre d'une médiation culturelle
- Créativité : propositions d'action de valorisation
- Organisation et rigueur : mise en œuvre d'action de valorisation et le classement des fonds

Recrutement dans le cadre d'emplois des Attachés de conservation du patrimoine – catégorie A

Poste ouvert aux fonctionnaires ou contractuels en CDI

Rémunération statutaire + Tickets Restaurants

Temps de travail : 38H + 18 jours de RTT